

N°2023-01/09B

Objet : CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ – PERFORMANCE ENERGETIQUE ET D'EXPLOITATION THERMIQUE DE L'ESPACE AQUASUD – AVENANT N°2.

L'an deux mille vingt-trois, le 18 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé donnant procuration : Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

Absent excusé : Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 11 janvier 2023

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de la mise en place d'un contrat de performance énergétique et d'exploitation thermique de la piscine Espace Aquasud de Saint-Cyprien, le marché a été attribué à l'entreprise DALKIA par délibération n°2021-12/69B en date du 01/12/2021, pour une durée de 8 ans à compter du 01/01/2022.

Ce contrat comprend l'exécution des prestations de maintenance et d'exploitation de l'ensemble des installations thermiques, de traitements d'eau de la piscine et les prestations suivantes :

- **P1 Energie :**
 - Fourniture de combustible nécessaire à la production de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire sous forme de marché :
MCI – Marché Compteur avec intéressement
 - Fourniture de l'énergie électrique nécessaire au bon fonctionnement des installations et de l'établissement
 - Gestion de l'eau nécessaire au bon fonctionnement des installations et de l'établissement
- **P2 Maintenance** Prestations de conduite, maintenance, entretien et suivi des installations de génie thermique, climatiques, chauffage/ ventilation/ climatisation (CVC) et traitement d'eau pour l'ensemble du site et des matériels
- **P3 Garantie Totale** Prestations de gros entretien et garantie totale des installations de génie thermique, climatiques, CVC et traitement d'eau sur l'ensemble du site. Le P3 sera du type GTR (garantie totale avec répartition).
- **Travaux** Prestations de réalisation des travaux d'améliorations énergétiques pour l'ensemble du site.

A compter du 1^{er} janvier 2023, Dalkia devient titulaire du contrat de fourniture gaz.

Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché, en ce qui concerne les montants P1, P2 et P3, sur la durée totale du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 93 558,65 €
- Montant TTC : 112 270,38 €
- % d'écart introduit par l'acte modificatif : 6,41%

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 553 991,35 €
- Montant TTC : 1 864 789,62 €

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie a émis un avis favorable le 17 janvier 2023.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 tel que présenté ;

↳ **DIT QUE** les crédits relatifs à cet avenant sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

